



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 09/09/2020

#### **La préfète réunit le comité local de suivi de la COVID-19**

Face aux signes de reprise de l'épidémie dans la région Nouvelle-Aquitaine, Madame Chantal Castelnot, préfète de la Vienne, a souhaité réactiver le comité départemental initialement mis en place pour la gestion du déconfinement.

Le mardi 08 septembre 2020, un comité local de suivi de la COVID-19 s'est donc tenu en audioconférence sous la présidence de Madame la préfète et réunissant les services de l'État, les élus locaux (conseil départemental et établissements publics de coopération intercommunale) et les acteurs économiques (chambres consulaires) du département.

L'objectif de ce comité était d'assurer la circulation fluide d'une information partagée quant :

- au bilan sanitaire départemental (le département de la Vienne est actuellement classé en « vulnérabilité limitée ») et aux évolutions réglementaires qui pourront être envisagées si la situation continue de se détériorer ;
- au bilan serein de la rentrée des classes, permis notamment par l'allègement du protocole sanitaire, et au suivi attentif des établissements scolaires qui doit favoriser une bonne anticipation de la gestion des cas ;
- à la situation économique (dispositif d'activité partielle et autres mesures de soutien aux entreprises, examen des secteurs les plus fragilisés) et ses perspectives d'évolution ;
- au plan France Relance annoncé le 3 septembre par le Gouvernement et ses modalités de déclinaison sur le département, de façon à permettre aux collectivités et aux entreprises du territoire d'en bénéficier au maximum ;
- aux actions menées pour maintenir la cohésion sociale dans cette période difficile (aide alimentaire, soutien de l'accueil collectif de mineurs, mesures de prévention sanitaire pour les activités sportives) ;
- à l'accompagnement que les services de l'État peuvent fournir aux collectivités territoriales et aux entreprises dans la mise en œuvre des mesures de protection sanitaire de leurs agents et salariés.

Madame la préfète réunira régulièrement ce comité pour assurer un suivi étroit de l'évolution de la situation sanitaire dans la Vienne, de façon à anticiper et à minimiser autant que possible les effets de l'épidémie sur la vie du département.

Contact presse

#### **Cabinet de la préfète**

Bureau de la communication

interministérielle

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers